CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191725** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE 09/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/04/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 898 338 694 RCS

Siret : 898 338 694 00018

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5424081

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78811984

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78811984

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : EHANNO COUVERTURE

GUERSAL D'EN HAUT
56890 PLESCOP

Téléphone : 02 97 60 87 88 **Fax :**

Portable : 06 80 53 01 39

Responsabilité légale :
EHANNO CAROLINE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / EHANNO LAURENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : laurent.ehanno78@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 385 453 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	5	20/03/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	3	11/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 09/03/2026 09:33

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E191725** **VALABLE JUSQU'AU** **24/03/2027**

ÉDITÉ LE **09/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/04/2021
Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 898 338 694 RCS

Siret : **898 338 694 00018**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5424081

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78811984

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78811984

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **EHANNO COUVERTURE**

GUERSAL D'EN HAUT
56890 PLESCOP

Téléphone : 02 97 60 87 88 **Fax :**
Portable : 06 80 53 01 39

Site Internet :
E-mail : laurent.ehanno78@orange.fr

Responsabilité légale :
EHANNO CAROLINE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / EHANNO LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	20/03/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	30/04/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	11/09/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/03/2026 09:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.